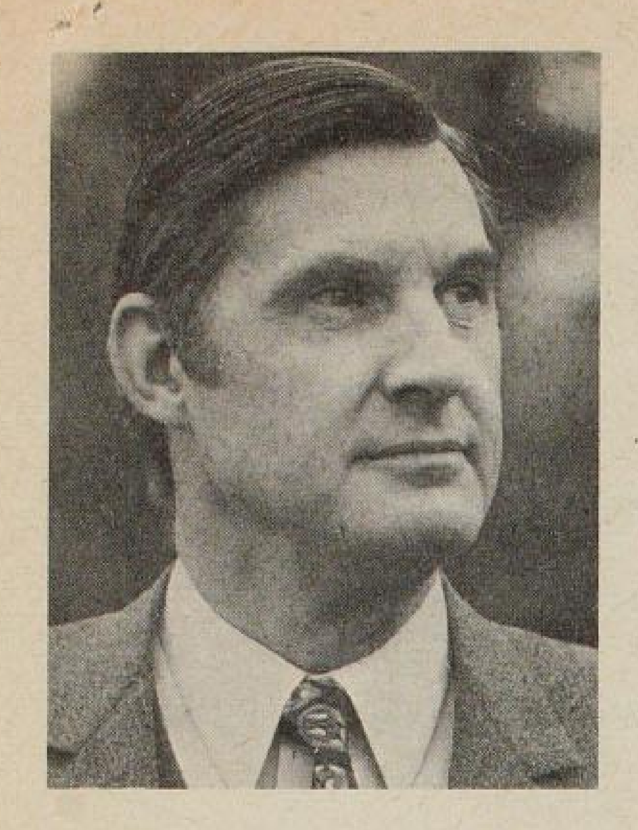


Elections Législatives du 11 Mars 1973

5ᵉ CIRCONSCRIPTION DE MAINE - ET - LOIRE

Chères Electrices, chers Electeurs,

Je tiens à remercier très sincèrement tous les électeurs de Cholet et des Mauges qui, par leurs nombreux suffrages du 4 mars, ont clairement manifesté leur volonté d'un renouvellement de la vie politique et leur foi dans l'avenir de notre région.

C'est en hommes libres que Jean HUCHON et moi-même nous avons présenté notre candidature et c'est en hommes libres que nous réaffirmons :

notre volonté de concertation

avec toutes les collectivités locales et toutes les organisations et associations représentatives de la population et de ses intérêts légitimes.

notre volonté d'action

— pour le **renouvellement des structures** dépassées et l'**amélioration des situations** rendues mauvaises par l'évolution moderne ;

— pour le **développement équilibré de la région choletaise** (sur le plan du logement, des équipements, des communications, de la formation et de la qualification de l'emploi), en écartant tout prétexte à l'opposition des villes et des communes rurales.

— enfin, pour offrir à chacun, jeunes, adultes et personnes âgées, selon ses capacités et ses besoins, le **bonheur auquel il a droit** et que l'homme politique doit contribuer à favoriser.

notre volonté de travailler

dans le cadre d'une majorité élargie à des **hommes nouveaux** et rénovée dans son **esprit** et ses **méthodes.**

DIMANCHE PROCHAIN, vous confirmerez votre vote.

DIMANCHE PROCHAIN, vous amplifierez par votre adhésion personnelle le large courant d'union qui s'est dessiné le 4 mars au bénéfice du Choletais et des Mauges.

En citoyens responsables et libres, vous **VOTEREZ MASSIVEMENT** et vous affirmerez votre volonté de **renouvellement dans le calme et l'efficacité** et vous assurerez l'avenir de notre région.

Maurice LIGOT

CONSEILLER GÉNÉRAL

MAIRE DE CHOLET

Au service de la population de la région choletaise

Un véritable représentant du peuple

— jouant un rôle actif à l'Assemblée nationale, face au gouvernement et aux administrations ;

— cherchant à connaître les aspirations et les besoins de la population par un contact permanent avec toutes les oganisations représentatives.

Des projets pour l'avenir :

— Le dynamisme de Cholet résulte d'un effort de coordination et d'animation accompli depuis huit ans par Maurice Ligot et son Conseil municipal.

— L'ensemble du Choletais et des Mauges, dynamique lui aussi, éprouve la même nécessité de coordination et d'animation.

— Il faut une politique de développement pour l'ensemble de notre région, afin de promouvoir les facteurs d'expansion et préserver les facteurs d'équilibre.

Maurice LIGOT vous propose de mettre au service du Choletais et des Mauges le dynamisme et l'efficacité qu'il a manifestés à Cholet.

Les efforts prioritaires porteront sur :

— la satisfaction des besoins en **logements** dans la zone rurale et en ville ;

— la transformation de la situation des **personnes âgées ;**

— le maintien et le développement de l'**artisanat** et du **commerce indépendant** en ville et dans les communes rurales ;

— une recherche de la **qualité des emplois** et de la **qualité de la formation ;**

— une véritable approche des **problèmes de l'agriculture** et notamment de l'élevage, principale richesse de la région ;

— une amélioration des divers **réseaux de communications** (routes, téléphone, etc.) ;

— une politique de **développement des équipements collectifs** sur l'ensemble de la région choletaise dans le cadre d'un plan d'ensemble réalisé en commun.



CONSEILLER GÉNÉRAL
MAIRE DE CHOLET



Suppléant :

Jean HUCHON

Agriculteur
Maire de La Salle-et-Chapelle-Aubry

IMP. FARRÉ & FILS - CHOLET